

PROGRAMME
ACTEE

Financer et accompagner la
rénovation énergétique des
bâtiments publics



territoire
d'énergie



ENSEMBLE
ignes
DONNONS VIE
AU BÂTIMENT



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 6 OCTOBRE 2022

Économies d'énergie dans les bâtiments publics

PERF-ACTEE : un nouveau guide interactif des solutions de pilotage énergétique et numérique des bâtiments

Alors que la hausse des prix de l'énergie constitue un défi majeur pour les collectivités et pour atteindre les objectifs de -10 % fixés par le plan de sobriété du gouvernement, le programme ACTEE porté par la FNCCR et les acteurs de la filière du pilotage des bâtiments (GIMELEC, FFIE, IGNES, SBA, SERCE) ont développé l'outil PERF-ACTEE. Disponible en ligne, ce guide pédagogique et intuitif permet aux territoires d'identifier les solutions d'économies d'énergie rapides et adaptées à leur contexte local. PERF-ACTEE est accessible gratuitement depuis le site Internet du programme national ACTEE.

Une bibliothèque de solutions à gains rapides

PERF-ACTEE vient compléter la boîte à outils mise à disposition des gestionnaires de bâtiments publics par le programme ACTEE de la FNCCR.

Sans équivalent, ce nouvel outil accessible en ligne a été conçu en lien étroit avec les acteurs de la filière du pilotage et de la gestion des bâtiments intelligents avec une approche spécifique de la rénovation énergétique, celle du pilotage énergétique et numérique. Il facilite grâce à un parcours intuitif, l'identification de méthodes et de solutions techniques adaptées aux différents types de bâtiments des collectivités.

PERF-ACTEE recense plusieurs dizaines de fiches pratiques pour identifier les besoins, trouver des financements, cadrer les projets, lancer des travaux et conduire l'exploitation avec des résultats dans la durée. PERF-ACTEE demeure centré sur des solutions efficaces à gains rapides comme le souligne Danielle Mametz, Vice-présidente de la FNCCR en charge du programme ACTEE « *L'urgence nous impose de privilégier des actions à faible investissement et dont les bénéfices sont immédiatement tangibles. Un simple système de pilotage ajustant le déclenchement du chauffage et de l'éclairage à l'utilisation réelle d'un bâtiment peut actuellement être amorti en quelques mois.* »

L'interface permet de filtrer et de prioriser les fiches proposées par niveaux de coût, temps d'implémentation et économies d'énergie. L'approche se veut pédagogique avec une prise en main de l'outil facilitée pour des non-experts.

Un excellent support pour préfigurer son projet de rénovation énergétique en quelques clics, et disposer d'une première feuille de route à affiner ensuite avec l'aide d'un professionnel qualifié !

PROGRAMME
ACTEE

Financer et accompagner la
rénovation énergétique des
bâtiments publics



territoire
d'énergie

PERF-ACTEE

Le guide interactif des solutions de pilotage
énergétique et numérique des bâtiments publics



Ce guide a été réalisé dans le cadre du programme ACTEE porté par la FNCCR, avec le concours de :



Accédez à la plateforme **PERF-ACTEE** ➡ www.perfactee.fr

Consultez la présentation synthétique de **PERF-ACTEE** 📖 [Je découvre !](#)

Contact presse : Alexandre ALLION - a.allion@fnccr.asso.fr - 06 26 41 64 91

Contact technique : Loan HEMERY - l.hemery@fnccr.asso.fr



Le programme ACTEE s'inscrit dans le dispositif des certificats d'économies d'énergie avec le soutien du ministère de la Transition écologique. 12 fournisseurs d'énergie contribuent au dispositif :



La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR - Territoire d'énergie) est une association de collectivités locales entièrement dévouée à l'organisation de services publics locaux (énergie, eau, numérique, déchets). Organisme représentatif, elle regroupe à la fois des collectivités (communes, communautés, métropoles, syndicats d'énergie, départements, régions...) qui délèguent les services publics et d'autres qui les gèrent elles-mêmes (régies, SEM, coopératives d'usagers...). Elle rassemble plus de 800 collectivités regroupant 60 millions d'habitants en France continentale mais également dans les zones non-interconnectées et les territoires ultramarins.